

Tel : (+226) 70 20 50 95
(+226) 70 26 12 69



01 BP 5018 OUAGADOUGOU 01
Email : fepdha@gmail.com
Web : www.fepdha.org

Fondation pour l'Etude et la Promotion des Droits de l'Homme en Afrique

Statut d'observateur auprès de la commission Africaine des droits de l'homme et des peuples (Banjul/Gambie).

Organisation dotée du statut consultatif spécial auprès du conseil économique et social à l'ONU depuis le 21 juillet 2021 (Genève-New York-Vienne).

DECLARATION :

EN FINIR AVEC LE VIH/SIDA EN 2030

La FEPDHA salue en ce premier (01) décembre 2025 les résultats positifs de l'engagement tout azimut du monde, contre le VIH/SIDA et particulièrement au Burkina Faso où se virus terrible a été découvert dans un hôpital du Nakambé (Tenkodogo) en 1985.

La FEPDHA salue et félicite les autorités gouvernementales, la société civile Burkinabé, les institutions sanitaires pour avoir pris à bras le corps cette pandémie qui a ravagé nombre de nos citoyens et de nos populations. Le taux de prévalence du VIH aujourd'hui au Burkina Faso est moins de 1%. Mais trois mille (3000) personnes continuent de perdre la vie par an de cette pandémie qui existe donc toujours.

L'engagement de la FEPDHA, du Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et de l'Union Interafricain des Droits de l'Homme dans notre pays et au niveau international dans cette lutte contre le VIH/SIDA, aux côtés des personnes atteintes, aux côtés des mouvements et personnes vivant avec le VIH/SIDA reste toujours effectif.

Dans les campagnes de sensibilisations pour le dépistage, la protection, l'encouragement des personnes atteintes, face à la stigmatisation, phénomène qui ravage autant que la maladie, l'éducation, des populations dans toutes ces franges, les activités au niveau régionale et internationale (ONUSIDA par exemple en témoigne)

Dans son plan d'action 2025-2030, la FEPDHA, dans l'esprit de l'UNGASS et de ces réglementations arrêtées au sommet de l'ONU et de l'ONUSIDA en 2001, les centres de mobilisations, de sensibilisations mis en place par la société civile Burkinabé et régionale pour amener nos institutions, les personnes affectées à combattre la pandémie, vont nous servir.

La FEPDHA a renouée avec notre engagement stratégique au moment où notre pays amorce un tournant décisif vers la fin du terrorisme, le retour des populations déplacées internes vers leurs terres d'origines. Nous contribuerons toujours au renforcement de la santé des populations, dans tous leurs franges dont les personnes infectées et impactées.

La FEPDHA est convaincu que nous pouvons en finir avec le VIH/SIDA en 2030, en continuant ces engagements vigoureux contre la pandémie en travaillant au dépistage, à la protection, à la lutte contre la stigmatisation et en observant une discipline rigoureuse contre ce mal indicible.

Face au succès enregistré le SIDA est encore là et tue.

Nous pouvons cependant en finir avec le SIDA, ne baissons pas les bras.

Le Président

Maître Halidou OUEDRAOGO
Avocat à la cour

Tel : (+226) 70 20 50 95
(+226) 70 26 12 69



01 BP 5018 OUAGADOUGOU 01
Email : fepdha@gmail.com
Web : www.fepdha.org

Fondation pour l'Etude et la Promotion des Droits de l'Homme en Afrique

Statut d'observateur auprès de la commission Africaine des droits de l'homme et des peuples (Banjul/Gambie).

Organisation dotée du statut consultatif spécial auprès du conseil économique et social à l'ONU depuis le 21 juillet 2021 (Genève-New York-Vienne).

Commémoration de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme Et la Journée Internationale des Droits Humains

Le monde entier, en l'occurrence du continent africain célèbre le 10 décembre la déclaration universelle des droits de l'homme et la journée internationale des droits humains.

Pour notre part, le Burkina Faso ne déroge pas à la règle. Nous le faisons dans un contexte où notre pays fait face à une guerre fratricide qui lui a été imposée dès 2015 et qui visait à nous ramener dans les années 1932 où nous étions désarticulés et partagés entre ses voisins. Déjà le monde était difficile et nous vivions la domination coloniale dans toute sa rigueur, et sa laideur.

Nos devanciers qui faisaient déjà la légende s'étaient déjà arc-boutées et tous ensemble s'étaient dit qu'ils refusaient une telle configuration et le sortiraient de cette fêruler tentaculaire et dominatrice. Ils étaient décidés à contribuer, à refaire ce monde injuste qui leur avaient enlevé leur humanité et leur dignité.

Le 15 septembre 1947 la haute volta s'est refaite et a rejoint le monde libre qui était créée sur les rives de Dembarton Oaks. La déclaration universelle des droits de l'homme rajeunit en 1950 par la journée internationale des droits de l'homme aux palais Chaillot de Paris. La journée internationale des droits de l'homme avec le concours de l'humanité et ensemble écrivaient la charte internationale des droits de l'homme en 1966 avec la présence des pays du sud qui ensemble avec les autres donnèrent un nouveau visage des droits humains.

Ce 10 décembre 2025, nous commémorons ces dates et ces instruments internationaux des droits de l'homme en marquant l'évènement avec l'insistance et la présence du continent africain dont certains de nos Etats sont décidés, à peser sur la barre des droits de l'homme en disant : « droits humains, nos essentiels de tous les jours ». Ce thème mondiale, comme le dise les Nations Unis, nous engage à faire en sorte que face aux tourbillons dans lequel notre quotidien se dessine nous gardions la tête sur nos épaules et célébrons les progrès acquis engageant l'espoir d'un monde à jamais meilleur où les hommes naissent égaux et forts de certitudes, montrent l'effort renforcé des droits énoncés dans la déclaration universelle des droits de l'homme.

Cette année la FEPDHA célèbre la déclaration universelle des droits de l'homme et la journée internationale des droits de l'homme, habité de l'espoir, que le monde sera meilleur, que le Burkina Faso triomphera du terrorisme et trouvera la paix et le développement déjà en cours.

Nous restons engagés à étudier, à promouvoir, à protéger, et à défendre les droits de l'homme et le développement en Afrique.

Le Président

Maître Halidou OUEDRAOGO

Avocat à la cour

